



Monsieur le Préfet du Cantal,
Officier de la Légion d'Honneur



Monsieur le Préfet,

Signature
un
age 21 ans
taille 1 m 53 cent
cheveux châtains
yeux châtains
nez court
cheveux très courts
moustes courtes
barbe - crasseuse
sing - oval
teint - affecté
sign. particulière
une cicatrice à la tête
supérieure à gauche

Monsieur le Préfet, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint
un exemplaire de la loi du 6 janvier 1850, relative à la
nationalité des Français, et dont le signataire est inscrit
au tableau de la commune de Saint-Genès.
Et j'ai l'honneur de vous proposer que si le
signataire de la loi ci-dessus (Monsieur) parvient
à se faire inscrire au tableau de la commune de
Saint-Genès, et sous prétexte, Monsieur
le Préfet, de lui délivrer un passeport pour
l'étranger.

Agreez, Monsieur le Préfet,

l'assurance de mon
respectueux dévouement.
Le Maire de Saint-Genès
H. Girard

Signature de l'agent
de fait, signeur



PROGEMERE

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal.

Registre

100

N°

68

SIGNALEMENT.

M. J. Scher Jean Pierre

Boulanger

natif de Lasigalarière

demeurant à Lasigalarière

allant à Madrid.

âgé de 21 ans, taille d'un mètre

3 centimètres

cheveux châtain front court

sourcils châtain yeux noirs

nez court bouche moyenne

barbe naissante menton rond

visage ovale teint ordinaire

SIGNES PARTICULIERS.

PIÈCES DÉPOSÉES :

Ce demandeur.

FAIT à Aurillac le 23 mai 1855.

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :